

Balade pédestre

Un lavoir et des mots

MOUSSY

BIBLIOTHEQUE DU LAVOIR



Office de tourisme
LA CHARITE-SUR-LOIRE
Bertranges - Val de Nièvre

www.lacharitesurloire-tourisme.com

Un lavoir et des mots



Le maquis Mariaux

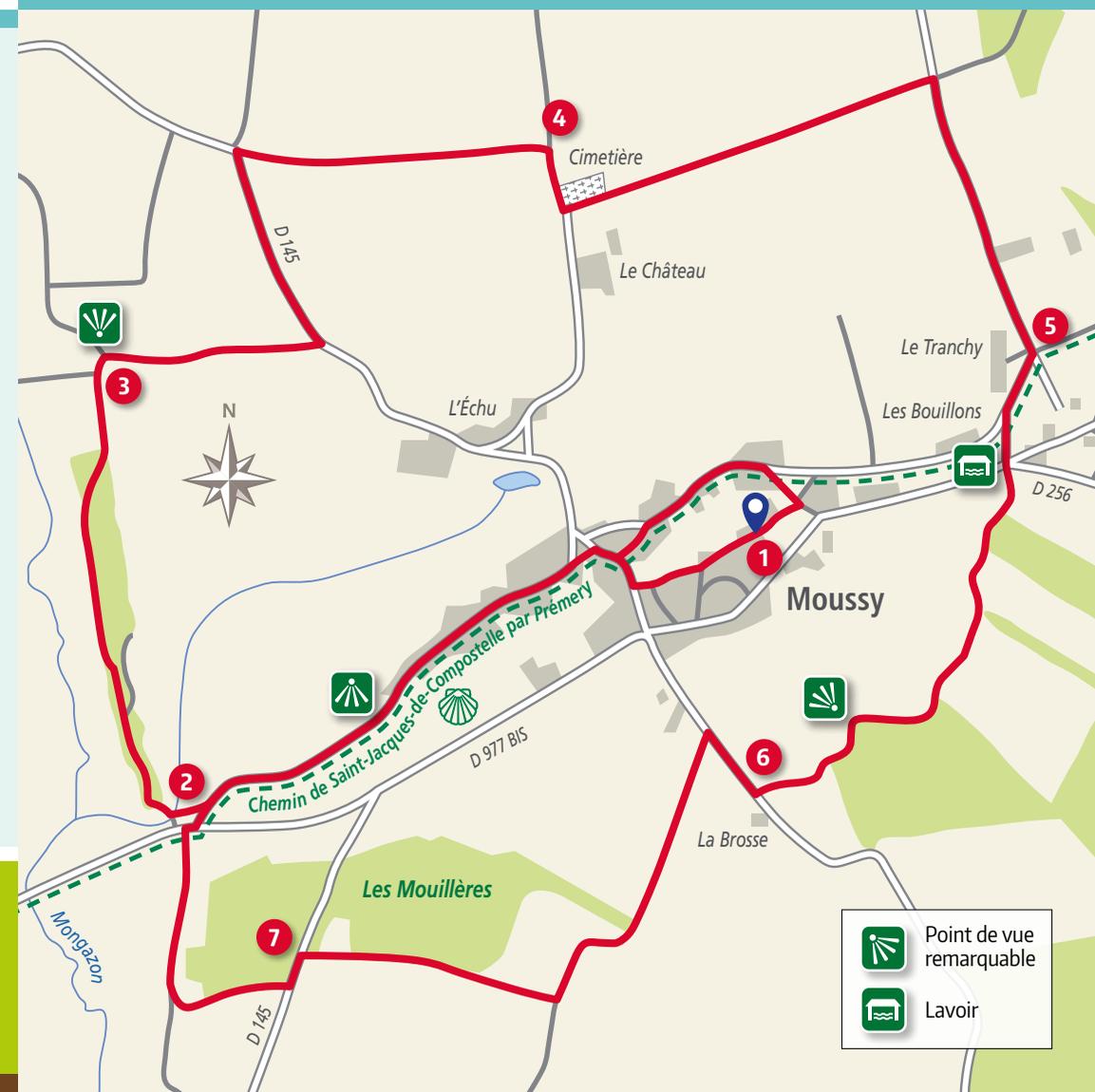
Au printemps 1944, plusieurs groupes de résistants nivernais se rassemblent dans les bois de Prémery, au lieu-dit La Fontaine du Courcier. Le réseau « Vengeance » assure l'encadrement qui faisait terriblement défaut. Le maquis de Prémery est créé. Il devient rapidement important et pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de changer de lieu. Dans la nuit du 20 au 21 juillet 1944, le maquis s'installe dans la forêt de Troncy entre Moussy et Forcy, à quelques kilomètres de Crux-la-Ville. Ici s'est déroulée une bataille qui a duré 4 jours afin de retarder près de 5 000 Allemands venus combattre le Maquis. Celui-ci prendra le nom de Maquis Mariaux en

hommage à Robert Mariaux, premier maquisard tué dans une embuscade le 19 juillet à Lurcy-le Bourg. Un musée dédié au Maquis Mariaux est ouvert aux heures d'ouverture de la mairie : le mardi de 14 h 30 à 16 h et sur rendez-vous.



▼ Moussy

- Les amoureux de la nature seront conquis par cette balade qui permet de s'immerger dans une escapade champêtre et reposante. Le parcours alterne entre champs de cultures et prairies verdoyantes, havre de paix pour leurs placides résidents : chevaux et vaches. Prenez quelques minutes pour une pause lecture au lavoir bibliothèque situé sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.
- 1 Dos à la mairie, prenez à gauche. Au croisement en Y, tournez à droite. De la place de l'église, tournez à gauche (rue de Croix). Continuez tout droit pendant 700 m.
 - 2 Avant le stop, empruntez le chemin enherbé qui bifurque à droite. Tournez de nouveau à droite dans le chemin qui monte. Poursuivez toujours tout droit. Vous bénéficiez d'un joli point de vue sur la butte de Montenoison.
 - 3 Au croisement en Y, tournez à droite. Arrivé à la D 145, continuez à gauche puis prenez le premier chemin à droite.
 - 4 Au croisement en T, tournez à droite puis, après le cimetière, à gauche. Arrivé à la route, tournez à droite. Passez le hameau du Tranchy.
 - 5 À la patte d'oie, tournez à droite en direction de Moussy-Prémery. Au Y, continuez à gauche. Sur votre droite se trouve le charmant lavoir bibliothèque de la commune, profitez-en pour faire une petite pause lecture. Au stop, traversez prudemment la D 977 bis afin de poursuivre en face dans le chemin de terre pendant près de 800 m.
 - 6 Au croisement en T, tournez à droite puis prenez la première à gauche. Après 500 m, bifurquez à droite dans le chemin.
 - 7 À la route, tournez à gauche puis aussitôt à droite dans le chemin en lisière de bois. Au croisement en T, tournez à droite. À la D 977 bis, traversez afin de continuer en face dans la rue de la Croix qui monte. À l'église, poursuivez toujours tout droit et empruntez la rue des Bouillons. Au croisement en Y, tournez à droite passez la place des Acacias puis rejoignez la mairie à droite.



 Distance : 7,8 km

 Durée : 2h00

 Difficulté : facile

Couleur du balisage : **jaune**

Départ : Moussy,
rue de la mairie



RECOMMANDATIONS ▼

Il est conseillé :

- De porter un équipement adapté, si possible d'une couleur claire ou réfléchissante. De prendre des chapeaux par beau temps,
- D'emporter de l'eau et de la nourriture pour reprendre quelques forces pendant l'effort. D'être prudent en ne buvant pas l'eau des ruisseaux, une eau claire ne signifie pas une eau potable, les animaux ont pu souiller les cours d'eau,
- D'informer vos proches de votre lieu de randonnée et, dans la mesure du possible, de ne pas marcher seul ou s'assurer qu'une personne sait où vous vous trouvez et à quelle heure vous comptez revenir,
- De faire le bon choix : la randonnée que vous envisagez est-elle adaptée aux conditions météo, à votre capacité physique, à votre équipement, au temps dont vous disposez ?
- De respecter le tracé des sentiers et de ne pas tenter de raccourcis : le piétinement de la végétation peut rapidement dégrader un milieu et vous risquez de vous perdre,
- De rester discret : pensons aux autres et à la sérénité de la nature. Si la réglementation du site autorise la présence de votre chien, tenez-le en laisse. Il pourrait provoquer des dommages sur la faune sauvage ou la déranger,
- D'éviter les feux, notamment dans les zones à risques, les milieux couverts (forêts) peuvent s'enflammer très rapidement.



Respecter les règles de certains lieux :

Forêt domaniale des Bertranges : il s'agit d'une forêt de production, des hommes y travaillent et des engins y circulent. Ils ont la priorité. La circulation automobile est réglementée. Veuillez respecter les zones interdites à la motorisation.

À savoir :

Certains sentiers nécessitent de se renseigner à la mairie concernant les jours et horaires de chasse (généralement d'octobre à mars). Certains sentiers peuvent présenter des passages boueux en période de pluie.

Les informations contenues dans cette fiche peuvent varier avec le temps. En aucun cas, la responsabilité de l'office de tourisme, des collectivités ou leurs représentants en cas d'accident, d'anomalie ou de changement sur le parcours, ne pourrait être engagée. Si vous constatez une ou plusieurs anomalies sur un sentier, sachez que la FFRP propose un dispositif « Eco-veille » qui permet d'alerter et de référencer le problème rencontré.

<http://nievre.ffrandonnee.fr/>
ou <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Cette fiche est offerte par l'office de tourisme. Retrouvez l'ensemble des parcours pédestres de la destination les Bertranges dans les brochures disponibles dans nos lieux d'accueil. Prix 6 € l'unité.



À La Charité-sur-Loire - 5, place Sainte-Croix - 58400 La Charité-sur-Loire
Tél. : 03 86 70 15 06 - contact@lacheritesurloire-tourisme.com

À Prémercy - Tour du château - 58700 Prémercy
Tél. : 03 86 37 99 07 - o.t.premery@gmail.com

À Guérigny - Site des Forges Royales - 58130 Guérigny
Tél. : 06 43 45 20 51 - o.t.guerigny@gmail.com

www.lacheritesurloire-tourisme.com



Travail technique effectué par l'OT La Charité-sur-Loire - Bertranges - Val de Nièvre avec le soutien du chantier d'insertion et de la Communauté de communes Les Bertranges.